

Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature - Inscription

Qui doit faire l'épreuve?

Tous les étudiants, sans exception, sont tenus de réussir l'épreuve de français pour l'obtention du diplôme.

Quelles conditions les étudiants doivent-ils satisfaire pour être admissibles à l'épreuve?

Les étudiants doivent avoir réussi les deux premiers cours de formation générale commune en français et être en voie de compléter ou avoir déjà réussi le cours 601-103-04.

Date de l'épreuve: 11 août 2010

Heure : 8 h à 13 h

Tous les étudiants qui répondent aux conditions d'admissibilité et qui **désirent passer l'épreuve uniforme de français du 11 août 2010, doivent s'inscrire**. Ils doivent le faire en se présentant au registrariat ou par courriel à lise.gagnon@colval.qc.ca. Dans votre courriel, il est important d'indiquer votre nom, numéro d'admission et numéro de téléphone.

Les inscriptions se feront du 21 au 23 juin et du 5 au 9 juillet 2010, 10 h.

Veuillez également prendre note qu'il vous sera possible d'accéder au document « **Toute l'information de A à Z** » par votre inscription au registrariat qui vous remettra une copie ou sur le Portail. Nous avons une adresse intéressante à vous fournir qui saurait être un outil utile pour vous : il s'agit du www.ccdmd.qc.ca, -amélioration du français, -matériel à imprimer – épreuve uniforme de français.

Nous attirons votre attention sur une information importante pour l'épreuve: *L'élève peut consulter, au besoin, trois ouvrages de référence sur le code linguistique : grammaire, dictionnaire (unilingue ou bilingue, toutes combinaisons de langues), manuel de conjugaison ou traité de ponctuation. Il doit cependant apporter les siens et il ne lui est pas permis d'emprunter ceux des autres élèves. Nous vous soulignons qu'aucun dictionnaire ou autre volume ne sera prêté sur place le matin de l'épreuve.*

Pour tout autre détail relatif à cette épreuve, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au (450) 373-9441 poste 351 ou par courriel lise.gagnon@colval.qc.ca entre le 5 et le 15 juillet.

Veuillez également prendre note que vous pourrez trouver des renseignements généraux, sujets de rédaction des examens antérieurs ainsi que le guide de correction en consultant le site :

www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/eprv_uniforme/mfrançais.asp

Lise Gagnon,
Registrariat